



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Togo

Question écrite n° 67082

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique au Togo et sur les conditions à établir pour assurer le respect des droits de l'homme et de l'expression du pluralisme. Après les événements qui ont suivi la mort du président Gnassingbé Eyadéma, la France est restée en retrait des positions exprimées par la communauté internationale. Compte tenu des irrégularités déjà observées en 1993 lors des précédentes élections présidentielles et celles constatées durant le dernier scrutin présidentiel, marqué par de violents affrontements et de multiples accusations de fraude, il lui demande de quelle manière la France compte agir pour s'assurer du respect de la démocratie et des droits de l'homme au Togo.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67082

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6043